

**MOUVEMENT 2020 – DEMANDE DE CORRECTION DU BAREME****A renvoyer obligatoirement par mail à [i68d1@ac-strasbourg.fr](mailto:i68d1@ac-strasbourg.fr) avant le mardi 2 juin 9h****et joindre l'accusé de réception des vœux****NOM – PRENOM :****Date de naissance :****Téléphone :****E-mail :****ATTENTION : le barème départemental peut varier selon les vœux émis****Les bonifications suivantes sont accordées sur tous les vœux :**Ancienneté de fonction en tant qu'enseignant du 1<sup>er</sup> degré (et non l'ancienneté générale de service)

Ancienneté sur poste (et non l'ancienneté dans l'école)

Exercice en zone REP ou/et REP+ (au moins 4 ans au 31.08.2020)

Exercice dans les circonscriptions de Saint-Louis et/ou Altkirch (au moins 3 ans au 31.08.2020)

Fonctionnaire, conjoint ou enfant en situation de handicap, ou enfant gravement malade

**Les bonifications suivantes varient selon les vœux émis :**

Mesure de carte scolaire (100-200-500 points selon la circonscription demandée)

Rapprochement de conjoint ou autorité parentale conjointe ou parent isolé

Directeur d'école faisant fonction (uniquement sur la direction d'école occupée en 2019-2020)

Départ en stage CAPPEI (uniquement sur les postes spécialisés)

Maintien sur poste ASH pour enseignant non spécialisé (uniquement sur le poste spécialisé occupé en 2019-2020)

Caractère répété de la demande (uniquement sur le vœu n°1 effectué au mouvement 2019 ET si ce vœu n°1 était un vœu précis/école)

Je demande la correction de mon barème s'agissant des éléments suivants et/sur les vœux suivants (joindre l'accusé de réception des vœux) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION POUR REPONSE**